

Relations associations et collectivités

Cet échange a mis en évidence un besoin central de dialogue, de reconnaissance et de pédagogie mutuelle.

Pour apaiser et renforcer les relations, il semble nécessaire de :

- Structurer les échanges,
- Améliorer la communication,
- Valoriser les associations,
- Développer la co-construction,
- S'appuyer sur les réseaux Guid'Asso et y intégrer autant que possible les collectivités

L'objectif étant de passer d'une relation parfois administrative ou conflictuelle à un partenariat fondé sur la confiance et la coopération.

Constats partagés

- Les relations peuvent être sources de tensions, souvent liées à un **manque de compréhension mutuelle**.
- Les associations et les collectivités se connaissent encore mal dans leurs rôles, contraintes et fonctionnements.
- Il existe un **besoin fort de reconnaissance** du travail associatif, notamment du bénévolat.
- De grandes **disparités de pratiques** existent selon les territoires (subventions, mises à disposition, tarification).
- Des tensions peuvent apparaître lorsque le siège d'une association est sur une commune sans activité locale réelle.

Enjeux principaux

1. Améliorer la communication

- Favoriser des **rencontres physiques et apaisées**
- Mettre en place des outils pour maintenir le lien dans les 2 sens (ex. newsletter)
- Renforcer la **transparence**, notamment sur les mises à disposition

2. Favoriser l'interconnaissance

- Développer une **pédagogie mutuelle** entre associations et collectivités :
 - ⇒ Faire connaître le fonctionnement institutionnel aux associations
 - ⇒ Mieux comprendre les contraintes et enjeux associatifs côté collectivités

3. Renforcer la coopération

- Développer une logique de **co-construction des projets**
- Inviter les élus : CA, AG
- Profiter des élections municipales et renouvellement des équipes pour présenter les projets associatifs
- Questions financières et matérielles
 - Les modalités de soutien des collectivités varient fortement selon les territoires (coût de certaines mises à disposition, ou pas)
 - Les règles doivent être mieux explicitées pour éviter les incompréhensions

Apports de Guid'Asso

- Le label permet :
 - Une **meilleure visibilité** des acteurs
 - Une **légitimité accrue** auprès des collectivités
 - Un cadre facilitant le dialogue
- Les collectivités labellisées ont une double casquette :
 - Orientation vers les bons acteurs
 - Explication du fonctionnement des collectivités
- Exemple inspirant : mise en place de comités et d'outils partagés (copil/costrat guid'asso)

Pistes d'amélioration proposées

- Organiser des temps d'échange réguliers
- Mettre en place des dispositifs de reconnaissance (ex. cérémonie des bénévoles)
- Encourager les rendez-vous avec les élus pour présenter les projets associatifs
- Inviter les collectivités aux temps forts associatifs (AG, événements)
- Développer un accompagnement adapté aux temporalités différentes des acteurs